



Place de parking privé en hlm

Par **pascal**, le **01/09/2010** à **10:39**

Bonjour,

Je dispose d'une place de parking en sous sol pour laquelle je paie en plus de mon loyer. J'y ai entreposé quelques cartons ainsi que mon vélo sans que cela ne nuise aux autres (rares) usagers du parking. J'ai reçu une lettre de mon bailleur me demandant d'enlever ces objets car cela nuirait à la bonne tenue de l'ensemble immobilier. Je voudrais savoir si cette place de parking ne fait pas partie du domaine privé et non des parties communes étant donné que seul les locataires ayant une place en sous sol peuvent y accéder. Merci de votre aide

Par **mimi493**, le **01/09/2010** à **11:48**

Non, une place de parking a une destination : garer un véhicule. Vous ne pouvez pas y faire ce que vous voulez.